

Soupçonné d'avoir voulu commettre un attentat contre le Bataclan, un islamiste indemnisé par l'État

écrit par Christine Tasin | 18 août 2016



On marche sur la tête... Ce terroriste présumé n'est plus expulsable parce que... tenez-vous bien, il fait l'objet d'un contrôle judiciaire en cours. Traduisez : il doit pointer tous les jours à la gendarmerie de sa ville, on ne peut donc le renvoyer dans son pays...

Il est clair que cet épisode supplémentaire d'une trop longue liste montre que nos députés et nos magistrats, sous la pression des droidelhommes ont perverti la loi et en ont fait un outil à libérer et indemniser les salauds et à condamner les victimes.

Il est de plus en plus clair que nous sommes à une époque

charnière et que va bientôt revenir l'époque du Far West. On peut craindre que des patriotes excédés ou des proches de victimes d'attentats ne décident de rendre la justice eux-mêmes et que, faute pour le gouvernement d'avoir créé un Guantanamo, des justiciers préventifs ne se déchaînent.



Aujourd'hui, ce Belgo-Tunisien de 31 ans est assigné à résidence, en raison de sa dangerosité supposée. Ce Belgo-tunisien de 31 ans est un ami de Fabien Clain, qui a revendiqué les attentats du 13 novembre, et il est par ailleurs soupçonné d'avoir été proche d'une filière d'Al-Qaïda entre la Palestine et l'Égypte. Selon *Le Parisien*, son nom est également cité dans l'attentat qui a tué [une adolescente française](#) au Caire en 2009, mais il n'est pas poursuivi dans cette affaire. **Le quotidien ajoute que le versement de cette indemnité « pourrait montrer la voie à d'autres islamistes », alors que les procédures antiterroristes se multiplient pendant [l'état d'urgence](#).**

Farouk Ben Abbes a été assigné à résidence à Brienne-le-Château (Aube), après les [attentats du 13 novembre](#). **Fin juillet, son expulsion vers la Tunisie a été interrompue à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, car la police aux frontières s'est rendu compte qu'il ne pouvait pas sortir du territoire français, en raison**

d'un contrôle judiciaire en cours.

http://www.francetvinfo.fr/societe/justice/l-islamiste-farouk-ben-abbes-avait-ete-indemnie-par-l-etat-pour-prejudice-moral_1594871.html

Voir aussi l'affaire Vannier , pour laquelle le terroriste n'est pas poursuivi :

Sept ans de colère, réveillée le 13 novembre dernier, car pour la famille Vannier, les attentats du Caire et du Bataclan sont liés

C'est ce que laissent entendre les proches de Cécile Vannier, cette jeune lycéenne morte dans l'attentat du Caire il y a 7 ans JOUR pour jour. Depuis, l'enquête piétine, mais des liens apparaissent entre les deux. Leur douleur est toujours aussi vive. Il y a 7 ans jour pour jour, Catherine et Jean-Luc Vannier perdaient leur fille dans un attentat. Ce 22 février 2009, une bombe vient d'exploser dans le vieux Caire. A proximité se trouvent des lycéens français.

Une quinzaine sont blessés, Cécile Vannier, elle, perd la vie. Depuis, l'enquête piétine pour ses parents. Sept ans de colère, réveillée le 13 novembre dernier, car pour la famille Vannier, les attentats du Caire et du Bataclan sont liés. Les liens sont avérés. Toutes les personnes impliquées dans l'attentat du Bataclan sont présentes dans notre dossier. On a fait des demandes répétées au juge d'instruction pour avoir des réponses.

On a toujours été en colère mais on l'est encore plus parce que s'ils avaient fait leur boulot correctement, il n'y aurait peut-être pas 130 morts. Des liens apparaissent effectivement entre les 2 dossiers. Après l'attentat au Caire, plusieurs personnes sont arrêtées. Parmi elles, Farouk Ben Abbes, un islamiste belge. Au fil des auditions, les enquêteurs le suspectent d'avoir un autre projet d'attentat, contre le Bataclan cette fois. Il aurait même été dénoncé par l'une de ses comparses.

Il y a quelqu'un qui explique qu'on lui a fait la confidence que Farouk Ben Abbes préparait un attentat contre le Bataclan parce que la salle appartenait à un propriétaire de la communauté juive. Outre Ben Abbes, d'autres hommes apparaissent dans les deux dossiers. Il y a [Fabien Clain](#), connu pour avoir lu la revendication des attaques du 13 novembre et lui aussi a été interrogé dans l'enquête sur le projet d'attentat du Bataclan en 2009. Il y a aussi les frères Dahmani.

L'aîné a été entendu après l'explosion du Caire, son frère, lui, est un ami de [Salah Abdeslam](#). Au fil des années, les dossiers s'entremêlent. Chacun de ces personnages connaît des jeunes qui ont de la détermination et la volonté de passer à l'acte. Cet après-midi, la famille Vannier a tenu une conférence de presse, elle espère enfin des réponses. [David Cameron](#) a passé son grand oral devant le Parlement britannique.

Le Premier ministre a défendu le maintien de son pays au sein de l'Union européenne, il a notamment expliqué que le Brexit menacerait la sécurité économique et nationale de la Grande-Bretagne. [David Cameron](#) qui a perdu un allié de poids: le maire de Londres, [Boris Johnson](#).

http://telescoop.tv/replay/5818_sept-ans-de-colere-reveillee-le-13-novembre-dernier-car-pour-la-famille-vannier-les-attentats-du-caire-et-du-bataclan-sont-lies.html

Soupçonné d'avoir voulu commettre un attentat, un islamiste indemnisé par l'État.

L'Etat a été condamné à verser 6000 € à Farouk Ben Abbes, mis en examen et placé en détention en 2010 dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat contre le Bataclan. L'homme est actuellement assigné à résidence.

Une décision en application du droit qui peut créer un certain malaise parmi le système judiciaire. L'État a été condamné à verser 6000 € à Farouk Ben abaisse au titre de « préjudice moral », rapporte *Le Parisien*. Cet homme de 31 ans a été mis en examen et placé en détention provisoire pendant deux mois et demi, entre 2010 et 2011, dans le cadre d'une enquête sur un projet d'attentat contre le Bataclan.

Farouk Ben Abbes, figure de l'islam radical, avait, faute de preuves, bénéficié d'un non-lieu malgré des informations des services de renseignements égyptiens. Il avait alors entrepris une procédure d'indemnisation qui s'est soldé par une première victoire en mars 2014. L'Etat est condamné par la cour d'appel de Paris à lui verser 20.000 euros. Un recours est alors déposé avant que la Commission nationale de réparation des détentions donne une seconde fois raison à Ben Abbes.

Proche de Fabien Clain

Si, dans cette enquête, Farouk Ben Abbes, un résident de nationalité belge et tunisienne, a été blanchi, son nom apparaît depuis plusieurs années dans des affaires de terrorisme. Proche de Fabien Clain, ce Français qui a revendiqué les attentats du 13 novembre pour Daesh, le trentenaire est cité dans le dossier sur l'attentat au Caire, en Egypte, en 2009, qui a coûté la vie à une jeune lycéenne française de 17 ans, Cécile Vannier.

Une Française d'origine albanaise a également raconté aux enquêteurs de la DGSI que Farouk Ben Abbes lui avait fait des confidences sur un projet d'attentat-suicide contre la salle de spectacle du Bataclan. Depuis 2015, l'islamiste est assigné à résidence. D'abord dans l'Aube, avant de pouvoir regagner son domicile à Toulouse. Fin juillet, la France tente de l'expulser vers la Tunisie après la prise d'un arrêté d'expulsion ministériel par les services de Bernard Cazeneuve.

Les services policiers le soupçonnent toujours d'être "susceptible, à tout moment, de fomenter, commettre ou apporter un soutien logistique à une action terroriste en France". Une fois dans l'avion, il avait pourtant dû être débarqué. Farouk Ben Abbes fait toujours l'objet d'un contrôle judiciaire et est donc sous le coup d'une interdiction de quitter le territoire.

<http://www.msn.com/fr-fr/actualite/france/soupçonné-davoir-voulu-commettre-un-attentat-un-islamiste-indemnisé-par-letat/ar-BBvKN8S?li=BB0JIji&ocid=iehp>